

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Jeudi 23 septembre 2021

Culture

Construction des réserves muséales de Rennes Métropole à Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Ce jeudi 23 septembre, le Conseil Métropolitain a approuvé la signature du marché de maîtrise d'œuvre et d'ingénierie relatif à la construction des réserves muséales de Rennes Métropole. Au terme d'un concours restreint, le groupement GROUPE BETCE (mandataire) – W ARCHITECTURES - SAS ALAYRAC - KAPLAN PROJETS – THERMIBEL - NYEBORD PREVENTEUR a finalement été choisi pour assurer la conception et le suivi de la réalisation des travaux.

La construction de ce bâtiment répond aux besoins d'accueillir les réserves d'une partie des équipements culturels de la Métropole, sur des terrains acquis en 2008 et 2009 dans la ZAC du Hil, à Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

Le coût global de l'opération s'élève à près de 18,2 millions d'€ TTC. Le lancement des travaux est prévu en juin 2023 pour une livraison au premier trimestre 2025.



©BETCE – W ARCHITECTURES

Investir dans la conservation du patrimoine en dotant les musées de nouvelles réserves...

La construction de ce nouveau bâtiment répond aux besoins de réserves du Musée de Bretagne et de l'Écomusée de la Bintinais, avec anticipation des accroissements

des collections à 20 ans à compter de la livraison du bâtiment. Il permettra de regrouper les réserves aujourd'hui réparties sur plusieurs sites et de conserver dans des conditions optimales les objets et œuvres d'art des collections de Rennes Métropole. Seront notamment transférés aux réserves muséales :

- 100 000 items issus des fonds photographiques du Musée de Bretagne ;
- 26 000 items du centre de conservation Auguste André ;
- environ 300 items conservés aux Magasins généraux.

Le terrain comprendra une réserve foncière visant à accueillir, à terme, un nouveau bâtiment destiné à la bibliothèque de Rennes Métropole, afin de réaliser des magasins pour les fonds patrimoniaux permettant d'intégrer les besoins de la bibliothèque estimés jusqu'à 2050. Le programme envisage un bâtiment de 6 475 m² de surface plancher avec une réserve foncière de 1 400 m² au sol (bibliothèque) et une seconde réserve de 250 m² clos intégrée aux locaux de réserves du Musée de Bretagne et de l'Écomusée de la Bintinais. L'équipement proposera une surface utile de 5 303m², regroupant différentes entités fonctionnelles, favorisant la compacité du bâti et la mutualisation de certains locaux.

...au sein d'un bâtiment innovant en phase avec les enjeux environnementaux de Rennes Métropole

L'équipement répond aux exigences environnementales fixées par Rennes Métropole dans son Plan climat air énergie territorial (PCAET) adopté en 2019, notamment en termes de performances énergétiques et d'impact carbone.

Le choix des matériaux s'est porté majoritairement sur des matériaux biosourcés aussi bien en second œuvre que structurellement. La performance de l'enveloppe et le choix des systèmes techniques (géothermie pour la production d'énergie) permettent de limiter au maximum les consommations d'énergie et donc les émissions de carbone en phase d'exploitation. La mise en place d'une production photovoltaïque permet d'aller encore plus loin dans cette logique en se rapprochant de la neutralité énergétique.

Les façades du bâtiment seront réalisées en « béton de terre » (ou terre coulée). Comparé à un béton « classique » (de ciment), les proportions de sables, de graviers et d'eau sont à peu près identiques, mais la part de ciment dans la terre coulée est divisée par trois, notamment grâce aux particules fines argileuses, qui jouent le rôle de liant. L'intérêt majeur est de réduire l'énergie grise*: environ 500 kWh/m³ pour un béton de ciment, contre 100 à 120 kWh/m³ pour la terre coulée. Cette technique offre par ailleurs de grandes qualités d'inertie thermique, gage de stabilité climatique pour les réserves et de confort pour les usagers.

**Il s'agit de l'énergie nécessaire pour créer un produit, le mettre en œuvre et le recycler, ou le jeter.*